

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°46

SYNTHESE

CONJONCTURE AGRICOLE

Evolution annuelle	2017			2018	Au 1 ^{er} trimestre 2018, les prix agricoles à la production sont en léger retrait (- 0,9 % sur un an)
	T2	T3	T4	T1	
Prix agricoles à la production (IPAPP)	+ 4,9 %	+ 1,6 %	+ 1,1 %	- 0,9 %	Les prix français à la production des produits agricoles fléchissent légèrement (- 0,9 %). L'offre mondiale continue de peser sur les prix des produits végétaux (- 3,6 %) tandis que les prix des animaux et des produits animaux ralentissent (+ 2,2 %).
Prix d'achat des intrants (IPAMPA)	+ 1,0 %	+ 1,1 %	+ 1,5 %	+ 1,3 %	En cumul de janvier à mars 2018, l'excédent agroalimentaire français s'établit à 1,7 milliard d'euros, soit à un niveau supérieur de près de 600 millions d'euros à celui de janvier à mars 2017.
Solde des échanges agroalimentaires	- 33,3 %	+ 15,6 %	+ 57,3 %	+ 52,8%	

INTENTIONS D'EMBAUCHE DES SALARIES AGRICOLES

Au 4 ^{ème} trimestre 2017, les intentions d'embauche sont stables	Evolution trimestrielle CVS (correction des variations saisonnières)	2017			
		T1	T2	T3	T4
La progression des intentions d'embauche pour les secteurs de la « production », de la « transformation » et des « autres activités de services » est atténuée par le nouveau recul dans le secteur tertiaire (- 1,6 %).	Production	+ 1,7 %	+ 1,2 %	+ 0,3 %	+ 0,3 %
Les intentions d'embauche en CDI restent dynamiques (+ 5,6 %) tandis que celles des travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi (TODE) sont stables (- 0,1 %).	Transformation	+ 1,4 %	+ 1,2 %	+ 0,5 %	+ 0,1 %
	Tertiaire	+ 6,4 %	+ 2,3 %	- 2,4 %	- 1,6 %
	Autres activités de service	+ 3,1 %	+ 2,7 %	+ 1,9 %	+ 1,6 %
	Total	+ 2,0 %	+ 1,4 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %

ECONOMIE DE LA SANTE

Evolution sur un an	2017			2018	Fin 2017, les remboursements de soins de ville ¹ accélèrent à + 0,9 % sur un an
	T2	T3	T4	T1	
Nombre de patients	Salariés	+ 2,0 %	+ 2,1 %	+ 1,7 %	+ 1,4 %
	Non-salariés	- 3,4 %	- 3,4 %	- 3,3 %	- 3,3 %
Remboursement de soins de ville ² (en date de soins)	Salariés	+ 3,2 %	+ 3,4 %	+ 3,6 %	Non disponible
	Non-salariés	- 1,5 %	- 1,2 %	- 1,2 %	Non disponible
Remboursements de soins en cliniques (en date de remboursement)	Salariés	+ 0,3 %	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 0,4 %
	Non-salariés	- 4,5 %	- 2,8 %	- 4,4 %	- 4,4 %

Fin mars 2018, le nombre de patients au régime des salariés agricoles progresse de 1,4 %, en baisse de 0,3 point par rapport au trimestre précédent. Au régime des non-salariés agricoles, l'évolution -identique à celle du trimestre précédent- est de - 3,3 %.
 A fin décembre 2017, les remboursements de soins de ville accélèrent à 3,6 % au régime de salariés (+ 0,2 point par rapport au trimestre précédent). Au régime des non-salariés, les remboursements évoluent au même rythme que le trimestre précédent (- 1,2 %). La croissance des dépenses de cliniques au régime des salariés ralentit de 0,2 point fin mars 2018 par rapport au trimestre précédent (+ 0,4 % fin mars 2018 après + 0,6 % fin 2017). Le rythme d'évolution des dépenses de cliniques au régime des non-salariés est stable (- 4,4 %).

¹ En date de soins² Données corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières

PRIME D'ACTIVITE, RSA SOCLE

Evolution trimestrielle		2017			2018	En mars 2018, le nombre de foyers allocataires du rSa socle et de la prime d'activité est en baisse sur les 3 derniers mois
		T2	T3	T4	T1	
Nb de foyers allocataires du RSA socle	Salariés	+ 1,3 %	- 1,6 %	+ 2,7 %	- 0,3 %	En mars 2018, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (rSa socle) au régime agricole s'établit à 26 590 en France métropolitaine et Saint-Barthélemy. Si les effectifs progressent encore de 2,2 % sur un an, le nombre d'allocataires est en revanche en retrait sur le trimestre (-1,3 %). Au régime agricole, le nombre d'allocataires de la prime d'activité s'établit à 100 580 en mars 2018, en hausse de 3,1 % sur un an mais en recul de 5,6 % sur 3 mois. Ce ralentissement traduit la fin de la montée en charge de la prestation entrée en vigueur en janvier 2016.
	Non-salariés	+ 0,2 %	+ 0,6 %	+ 4,9 %	- 3,1 %	
Nb de foyers allocataires de la prime d'activité	Salariés	+ 6,2 %	+ 5,0 %	+ 0,2 %	- 6,4 %	Au régime agricole, le nombre d'allocataires de la prime d'activité s'établit à 100 580 en mars 2018, en hausse de 3,1 % sur un an mais en recul de 5,6 % sur 3 mois. Ce ralentissement traduit la fin de la montée en charge de la prestation entrée en vigueur en janvier 2016.
	Non-salariés	+ 4,6 %	+ 0,5 %	- 0,2 %	- 4,2 %	

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES DES NON-SALARIES AGRICOLES (ATMP)

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles avec arrêt baisse fortement au 1 ^{er} trimestre 2018	Evolution trimestrielle CVS (correction des variations saisonnières)			2017		2018
	T3	T4	T1			
Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles indemnisés diminue de 11,2 % sur un an au régime des non-salariés agricoles. Parallèlement, les montants des prestations sociales versées par la branche ATEXA augmentent de 1,2 % sur un an.	Nb d'ATMP avec ou sans arrêt	Non-salariés	- 7,1 %	- 6,5 %	+ 36,7 %	
	Nb d'ATMP avec arrêt indemnisé	Non-salariés	+ 1,9 %	- 3,5 %	- 5,2 %	

RETRAITE

Evolution trimestrielle		2017			2018	L'entrée en application de la liquidation unique des régimes alignés (Lura) pèse sur l'évolution des effectifs pensionnés au régime des salariés agricoles.
		T2	T3	T4	T1	
Nb de retraités	Salariés	+ 0,0 %	- 0,1 %	- 0,2 %	- 0,4 %	Au premier trimestre 2018, 2,5 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles, un effectif en baisse de 0,4 % sur le trimestre. Ce recul, principalement lié à la mise en place au 1er juillet 2017 de la Lura, est modéré par la hausse du nombre de départs avant l'âge légal dans le cadre du dispositif « départs anticipés pour carrière longue ».
	Non-salariés	- 1,1 %	- 0,8 %	- 0,6 %	- 0,7 %	
Montant annuel moyen des pensions (carrière >150 trimestres)	Salariés	+ 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,6 %	- 0,1 %	Au premier trimestre 2018, 1,4 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de 0,7 % sur 3 mois. Ce recul traduit un nombre de décès près de deux fois supérieur aux attributions de droits à la retraite. Ce déséquilibre intervient dans un contexte de vieillissement de la population des bénéficiaires de droits non-salariés agricoles.
	Non-salariés	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,8 %	+ 0,1 %	

CONJONCTURE - DONNEES DETAILLEES

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 1 ^{er} trimestre 2018	3
Intentions d'embauche des salariés agricoles au 4 ^{ème} trimestre 2017	4
Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à la fin du 1 ^{er} trimestre 2018	5
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2017	6
Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin mars 2018	8
Famille : Prime d'activité et rSa au 1 ^{er} trimestre 2018	9
Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés au 1 ^{er} trimestre 2018	10
Retraite au 1 ^{er} trimestre 2018	11

Télécharger les données au format Excel :



CONJONCTURE – DONNEES DETAILLÉES

Prix agricoles et échanges agroalimentaires au 1^{er} trimestre 2018

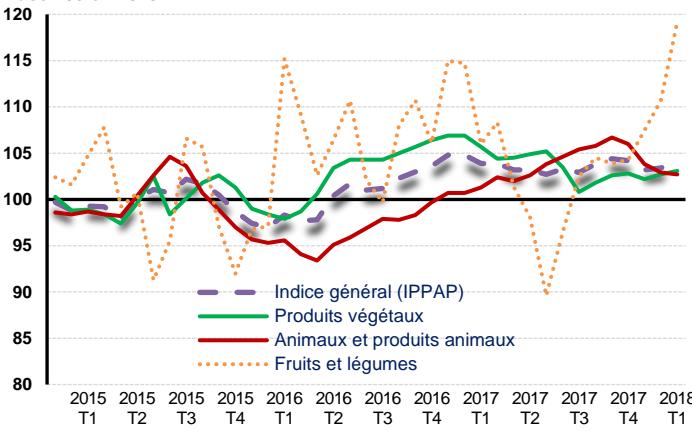
Léger repli des prix des produits agricoles

Au 1^{er} trimestre 2018, les prix à la production des produits agricoles fléchissent légèrement (- 0,9 %). Ils sont toutefois relativement stables en comparaison de leur moyenne sur la période 2013-2017 (+ 0,6 %).

L'offre mondiale continue de peser sur les prix des **produits végétaux** (- 3,6 %) tandis que ceux des **animaux et des produits animaux** progressent (+ 2,2 %).

Graphique 1 : Prix à la production des principaux produits agricoles

Base 100 en 2015



Source : Agreste

Le marché mondial des productions des grandes cultures reste dominé par des disponibilités élevées et des perspectives favorables. Dans ce contexte, le cours des **céréales** diminue à nouveau sur un an (- 6,4 %) et celui des **oléagineux** chute fortement (- 18%).

Tableau 1 : Prix agricoles à la production

Evolution en % sur un an	Pond. Indice	2016	2017	2017 T2	2017 T3	2017 T4	2018 T1
Indice général brut	100%	+0,4	+3,2	+4,9	+1,6	+1,1	-0,9
Vins	20,0%	+3,6	+0,5	+0,9	+0,6	+4,1	+7,7
Céréales	15,2%	-9,2	+3,3	+7,7	-0,4	-4,0	-6,4
Lait	14,6%	-6,4	+12,6	+11,1	+16,9	+12,5	+3,0
Gros bovins	11,2%	-5,0	+4,1	+4,6	+6,1	+5,9	+1,1
Volailles	5,7%	-0,6	-0,9	-1,3	-0,2	-0,5	-1,0
Porcins	4,9%	+3,0	+6,3	+20,8	-3,1	-9,6	-13,4
Légumes frais	4,5%	+9,9	-5,1	-2,0	-11,1	-14,2	-13,7
Oléagineux	4,0%	-2,9	-1,8	+0,9	-2,5	-10,3	-18,0
Fruits frais	3,2%	+5,6	-0,1	-4,1	-4,5	+7,5	+20,3
Pommes de terre	2,9%	+65,8	-1,0	+9,6	-13,1	-31,1	-32,2
Œufs	1,6%	-2,7	+36,8	+34,2	+27,8	+63,5	+55,5

Source : Agreste

Les prix des **vins** sont dynamiques (+ 7,7 % sur un an) du fait d'exportations en forte hausse, principalement pour les vins d'appellation.

Avec le redressement des abattages, les prix des **gros bovins** ralentissent (+ 1,1 % sur un an). Les disponibilités importantes conjuguées à l'atonie de la demande continue de peser sur les **cours des porcins** qui plongent de 13,4 % sur un an.

Après des mois de hausse due à la crise du fipronil, les prix des **œufs** baissent de 13,2 % relativement au 4^{ème} trimestre 2017 mais restent nettement supérieurs à ceux de 2017 (+ 55,5 % sur un an). Le prix du lait ralentit sur un an (+ 3,0 %).

Le déficit de production tire les prix des **fruits frais** à la hausse (+ 20,3 %) tandis que ceux des **légumes frais** sont orientés à la baisse (- 13,7 %).

Des coûts de production en hausse

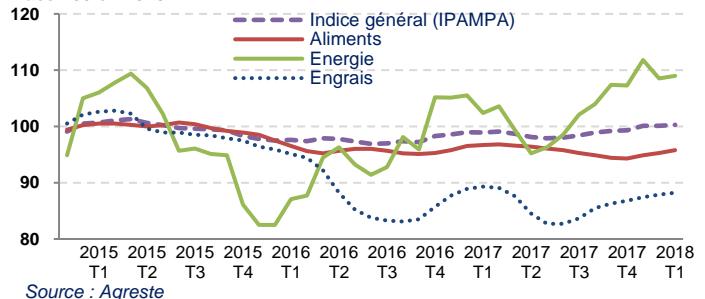
Au 1^{er} trimestre 2018, le prix des **moyens de production agricole** progresse de 1,3 %. Le prix des **consommations intermédiaires** augmente de 0,7 % sur un an tandis que celui des **biens d'investissement** accélèrent à 3,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2017. Les prix de l'**énergie et des lubrifiants** ralentissent légèrement (+ 5,5 %).

Dans le sillage du recul des cours des céréales et oléagineux, le repli du prix d'achat des **aliments pour animaux** se poursuit (- 1,0 %).

Si le prix des **engrais et amendements** est orienté à la hausse au 1^{er} trimestre 2018, celui-ci demeure inférieur à son niveau du début 2017 (- 0,5 %).

Graphique 2 : Prix d'achat des intrants

Base 100 en 2015



Source : Agreste

Tableau 2 : Echanges agroalimentaires

Cumul de janvier à mars	Exportations		Importations		Solde			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	Evolution	
Produits agri. et alim.	14 970	15 483	13 851	13 773	1 119	1 710	591	52,8%
Produits bruts	3 878	4 182	4 012	3 735	-134	447	581	433,6%
dont céréales	1 738	2 217	502	426	1 236	1 791	555	44,9%
dont légumes	848	652	1 128	967	-279	-314	-35	-12,5%
dont fruits	485	497	1 763	1 742	-1 277	-1 245	32	2,5%
Produits transformés	11 091	11 301	9 839	10 038	1 253	1 263	10	0,8%
dont boissons	3 503	3 557	790	898	2 713	2 658	-55	-2,0%
dont viandes	1 066	1 109	1 292	1 384	-227	-275	-48	-21,1%
dont prod laitiers	1 595	1 604	861	954	734	651	-83	-11,3%
dont prod fruits, légumes	505	502	1 248	1 227	-743	-725	18	2,4%

Source : Agreste

Progression du solde des échanges agroalimentaires

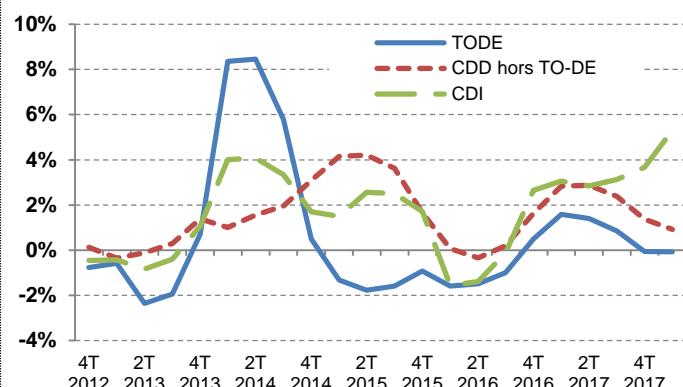
En cumul de janvier à mars 2018, l'**excédent agroalimentaire français** s'établit à 1,7 milliard d'euros, soit un niveau supérieur de près de 600 millions d'euros au cumul de janvier à mars 2017.

Le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire (+ 450 millions d'euros) sous l'effet de la hausse des exportations de céréales.

En cumul de janvier à mars 2018, l'excédent commercial en **produits transformés** s'établit à 1,3 milliard d'euros, un niveau comparable à celui de 2017. L'excédent continue d'être tiré par les exportations de boissons, notamment celles de vins qui sont en hausse de 3,1 % sur un an.

Intentions d'embauche des salariés agricoles au 4^{ème} trimestre 2017

Graphique 1 : Glissement trimestriel des intentions d'embauche par type de contrat (données CVS)



Source : CCMSA

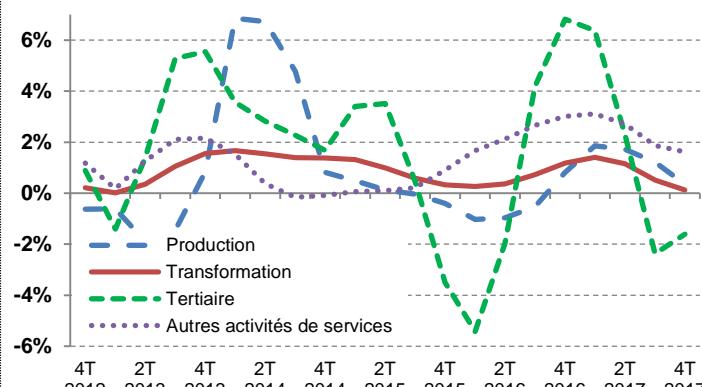
Augmentation globale des intentions d'embauche

Au 4^{ème} trimestre 2017, le nombre d'**intentions d'embauche**¹ s'établit à 254 805, en augmentation de 0,6 % sur le trimestre.

Les **intentions d'embauche hors travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi** (TODE) s'élèvent à 130 267, en hausse de 1,6 % par rapport au trimestre précédent. Elles concentrent 51,1 % du nombre total d'intentions d'embauches sur la période.

Les **intentions d'embauche de TODE** du secteur de la production sont stables au 4^{ème} trimestre 2017 (- 0,1 %). Les **intentions d'embauche en contrats à durée déterminée hors TODE** progressent de 0,9 %. Enfin, les **intentions d'embauche en contrat à durée indéterminée** restent dynamiques (+ 5,3 %).

Graphique 2 : Glissement trimestriel des intentions d'embauche par grand secteur d'activité (données CVS)



Source : CCMSA

Augmentation dans tous les secteurs d'activité à l'exception du secteur « tertiaire »

Le **secteur de la production**, qui concentre la plus grande part des embauches au régime agricole, représente 74,1 % du total des intentions d'embauche au 4^{ème} trimestre 2017. L'évolution de ce secteur, qui conditionne directement l'évolution du régime agricole, est de + 0,3 %.

Dans les secteurs des « **autres activités de service** » et de la « **transformation** », les intentions d'embauches sont en progression de 1,6 % et 0,1 %. Dans le secteur **tertiaire**, elles déclinent de 1,6 %.

Sigles : TODE : Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi, CDD : Contrats à Durée Déterminée, CDI : Contrats à Durée Indéterminée, CVS : Correction des Variations Saisonnieres.

Contact : Guillaume Prevostat - DSEF Cotisations- AT -Fonds – prevostat.guillaume@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



¹ Les agrégats sont exprimés en données brutes alors que les évolutions sont corrigées des variations saisonnières.

Économie de la santé : Les patients consommant des soins de ville à la fin du 1^{er} trimestre 2018

Tableau 1 : Evolution du nombre de patients en année complète mobile (ACM) par régime et classe d'âge

		Evolution ACM à fin mars 2018	Ecart par rapport à l'évolution fin mars 2017 (en point)	Répartition du nombre de patients par classe d'âge fin mars 2018	Affection de longue durée (ALD) Evolution annuelle à fin mars 2018
Régime Agricole	moins de 20 ans	- 0,1 %	- 1,2 pt	19 %	+ 2,6 %
	20-64 ans	+ 0,0 %	- 0,4 pt	46 %	+ 2,6 %
	65 ans et plus	- 1,9 %	- 0,7 pt	35 %	- 0,3 %
	Total	- 0,7 %	- 0,7 pt	100 %	+ 0,4 %
Dont Non-salariés 44 % (patients en ALD : 61 %)	moins de 20 ans	- 3,5 %	- 0,6 pt	11 %	- 1,2 %
	20-64 ans	- 3,0 %	+ 0,7 pt	33 %	- 0,9 %
	65 ans et plus	- 3,5 %	- 0,6 pt	56 %	- 1,6 %
	Total	- 3,3 %	- 0,1 pt	100 %	- 1,5 %
Dont Salariés 56 % (patients en ALD : 39 %)	moins de 20 ans	+ 1,1 %	- 1,5 pt	25 %	+ 3,9 %
	20-64 ans	+ 1,4 %	- 0,9 pt	56 %	+ 4,3 %
	65 ans et plus	+ 2,0 %	- 1,0 pt	19 %	+ 3,2 %
	Total	+ 1,4 %	- 1,1 pt	100 %	+ 3,7 %

Source : CCMSA

Baisse des effectifs pour le régime des non-salariés et progression pour le régime des salariés

Le nombre de patients affiliés au régime agricole ayant consommé des soins de ville diminue de 0,7 % fin mars 2018, alors qu'il était stable un an auparavant.

Au régime des non-salariés, les effectifs de patients baissent de 3,3 %, soit à un rythme équivalent à l'année dernière (- 3,2 %). Cette baisse, qui concerne toutes les tranches d'âge, est un peu moins marquée pour les 20-64 ans.

Au régime des salariés, la patientèle décélère à 1,4 % (-1,1 point par rapport à fin mars 2017). Les effectifs augmentent pour toutes les tranches d'âges, en particulier pour les 65 ans et plus.

Le nombre de patients en ALD au régime agricole progresse de 0,4 % (+ 0,7 % un an auparavant). Cette hausse concerne uniquement le régime des salariés agricoles dont les effectifs en ALD augmentent de 3,7 %. S'agissant du régime des non-salariés, le nombre de patients en ALD diminue de 1,5 %.

Sigles : ACM : Année complète mobile, ALD : Affection de Longue Durée

Contact : Sandrine Kehiri - DSEF Département Prestations maladie – kehiri.sandrine@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel : 

Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2017

Tableau 2 : Evolution des remboursements de soins de ville du régime agricole

Dépenses en date de soins à fin décembre 2017 (avec date de remboursements à fin avril 2018)	Montants remboursés (en millions d'euros)	Taux d'évolution corrigé des jours ouvrables (en %)			Contribution des différents postes à la croissance des soins de ville (en point)		
		Régime agricole	Non-salariés	Salariés	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	4 640	+ 0,9 %	- 1,2 %	+ 3,6 %	+ 0,9 pt	- 1,2 pt	+ 3,6 pts
Soins de ville hors produits de santé	3 003	+ 1,4 %	- 0,9 %	+ 4,0 %	+ 0,9 pt	- 0,6 pt	+ 2,7 pts
Honoraires des médecins, dentistes libéraux	1 004	+ 1,7 %	- 0,6 %	+ 4,2 %	+ 0,4 pt	- 0,1 pt	+ 1,0 pt
- Médecins généralistes	314	+ 1,7 %	- 0,8 %	+ 4,7 %	+ 0,1 pt	- 0,1 pt	+ 0,3 pt
- Médecins spécialistes	538	+ 1,8 %	- 0,4 %	+ 4,1 %	+ 0,2 pt	+ 0,0 pt	+ 0,5 pt
- Dentistes	145	+ 1,3 %	- 1,2 %	+ 3,4 %	+ 0,0 pt	+ 0,0 pt	+ 0,1 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	930	+ 0,2 %	- 0,9 %	+ 2,6 %	+ 0,0 pt	- 0,2 pt	+ 0,4 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes	223	+ 0,0 %	- 1,6 %	+ 2,6 %	+ 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,1 pt
- Infirmiers	677	+ 0,1 %	- 0,8 %	+ 2,3 %	+ 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,2 pt
Laboratoires	179	- 0,7 %	- 2,9 %	+ 2,2 %	- 0,0 pt	- 0,1 pt	+ 0,1 pt
Frais de transports	296	+ 1,3 %	- 1,0 %	+ 5,2 %	+ 0,1 pt	- 0,1 pt	+ 0,3 pt
Indemnités journalières (IJ) :	551	+ 3,5 %	- 0,5 %	+ 4,6 %	+ 0,4 pt	+ 0,0 pt	+ 0,9 pt
- IJ maladie	343	+ 3,6 %	+ 0,2 %	+ 4,4 %	+ 0,3 pt	+ 0,0 pt	+ 0,6 pt
- IJ ATMP	207	+ 3,5 %	- 1,7 %	+ 4,8 %	+ 0,2 pt	+ 0,0 pt	+ 0,4 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	1 636	+ 0,1 %	- 1,7 %	+ 2,7 %	+ 0,0 pt	- 0,7 pt	+ 0,9 pt
Médicaments :	1 209	- 0,3 %	- 2,1 %	+ 2,2 %	- 0,1 pt	- 0,6 pt	+ 0,5 pt
- Médicaments délivrés en ville	1 082	- 1,3 %	- 3,1 %	+ 1,2 %	- 0,3 pt	- 0,8 pt	+ 0,3 pt
- Médicaments rétrocédés	127	+ 9,5 %	+ 9,1 %	+ 9,8 %	+ 0,2 pt	+ 0,2 pt	+ 0,3 pt

Source : CCMSA

1 - Incluant les « Honoraires des sages-femmes »

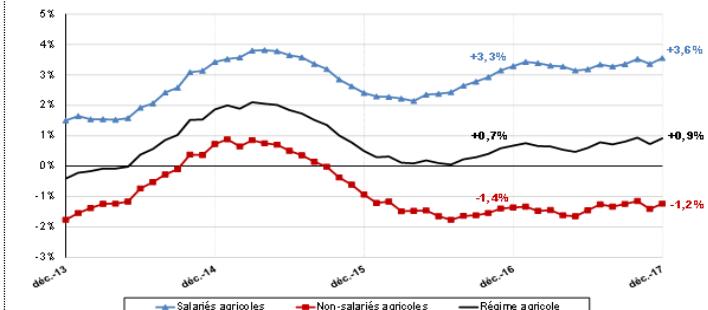
2 - Incluant le poste « Autres prestations » (produits d'origine humaine, cures thermales ...)

Hausse des dépenses de soins de ville de 0,9 % pour le régime agricole

Les dépenses de **soins de ville** du régime agricole, corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, augmentent de 0,9 % en 2017, en légère accélération par rapport à 2016 (+ 0,2 point).

En 2017, les remboursements des deux régimes présentent des profils plus dynamiques, avec d'une part une accélération de la croissance de 0,3 point chez les salariés agricoles, et d'autre part une atténuation de la baisse de 0,2 point chez les non-salariés.

Graphique 1 : Evolution des dépenses de soins de ville par régime



Source : CCMSA

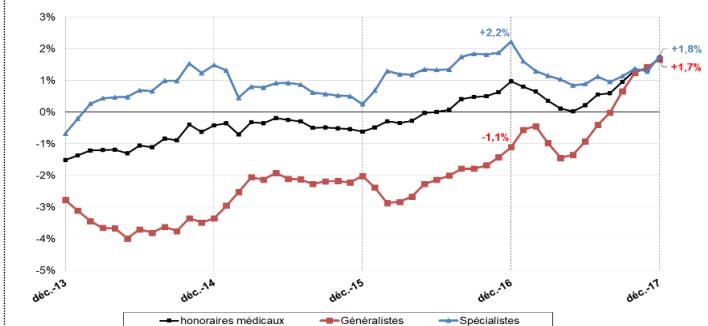
Remboursements des honoraires médicaux : + 2,1 %

En 2017, les remboursements des **honoraires médicaux** progressent de 1,7 %, avec des rythmes de croissance proches, qu'il s'agisse des généralistes ou des spécialistes (respectivement + 1,7 % et + 1,8 %).

Pour les **généralistes**, le rebond des honoraires par rapport à 2016 (+ 2,8 points) provient de la revalorisation du tarif de la consultation de référence au 1^{er} mai 2017, passant de 23 à 25 €.

A contrario, pour les **spécialistes**, le ralentissement des remboursements d'honoraires (+ 2,2 % en 2016) est imputable aux actes techniques. En revanche, les consultations accélèrent du fait de la mise en place de mesures tarifaires issues de la convention médicale (suivi de l'enfant, consultations complexes...)

Graphique 2 : Evolution des honoraires des généralistes et des spécialistes au régime agricole



Source : CCMSA

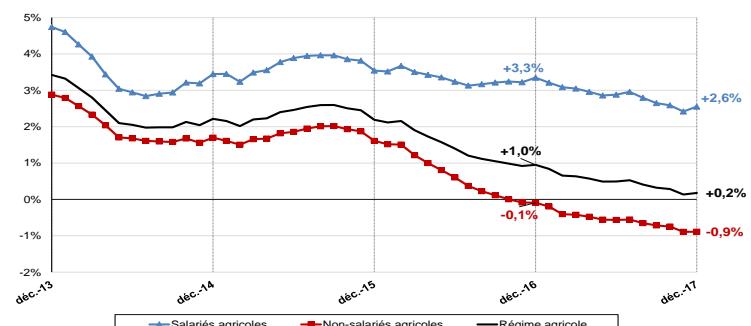
Économie de la santé : Les remboursements des soins de ville en 2017

Progression contenue des remboursements de soins délivrés par les infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes

Avec 0,2 % en 2017, la progression des remboursements de soins des **auxiliaires médicaux** se révèle modérée par rapport à l'année précédente (+ 1,0 %). L'inflexion à la baisse concerne les deux régimes, avec une intensification du repli de 0,8 point chez les non-salariés et un ralentissement de 0,7 point au régime des salariés.

Ces évolutions contenues concernent les soins délivrés par les infirmiers comme par les masseurs-kinésithérapeutes (respectivement + 0,1 % et + 0,0 %).

Graphique 3 : Soins d'auxiliaires médicaux (évolution ACM cvs-cjo)

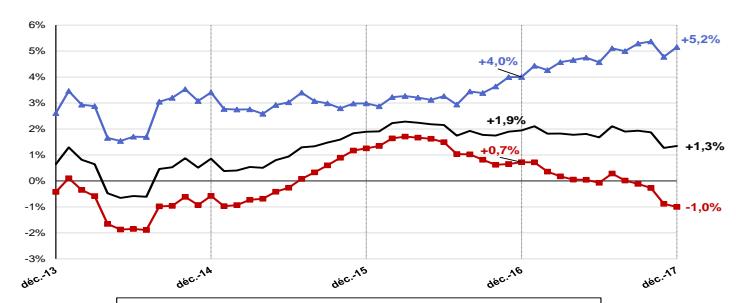


Source : CCMSA

Trajectoires divergentes de remboursements des frais de transports

En 2017, la progression des remboursements de **frais de transport** ralentit à 1,3 % (après + 1,9 % l'année précédente). Cette évolution provient de la nette inflexion des remboursements au régime des non-salariés, en baisse de 1,0 % en 2017 après + 0,7 %. A contrario, les frais de transports dans le régime des salariés accélèrent (+ 5,2 % après + 4,0 %).

Graphique 4 : Frais de transports de malades (évolution ACM cvs-cjo)



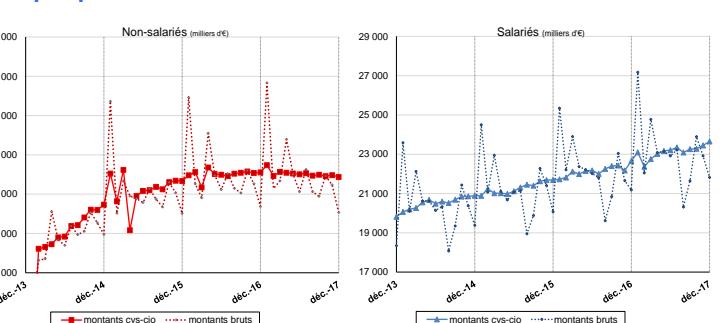
Source : CCMSA

Fin de la montée en charge des indemnités journalières maladie pour les non-salariés et dynamisme des versements pour les salariés

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** s'élèvent à 343 M€ en 2017. Les versements d'IJ maladie au régime des salariés, qui représentent 81 % de ce total, accélèrent à 4,4 % (+ 0,3 point par rapport à 2016).

Au régime des non-salariés, l'augmentation très contenue de 2017 (+ 0,2 % contre + 7,5 % en 2016) marque la fin de la montée en charge de la prestation mise en place début 2014.

Graphique 5 : Evolution des versements d'IJ Maladie



Source : CCMSA

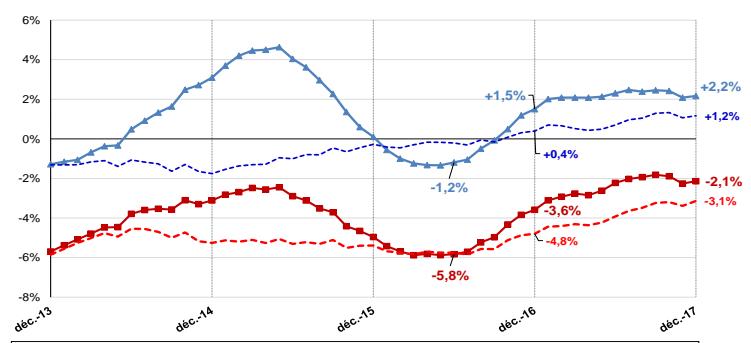
Le recul des remboursements de médicaments délivrés en ville s'atténue

Concernant les **médicaments**, un retournement s'opère à la mi-2016, avec une baisse des remboursements qui s'atténue progressivement dans les deux régimes. Pour les non-salariés, l'évolution sur douze mois passe ainsi de - 5,8 % à fin juin 2016 à - 2,1 % à fin décembre 2017. Pour les salariés, l'évolution ACM devient positive dès fin 2016 et atteint + 2,2 % à fin 2017.

Au-delà des innovations thérapeutiques dans le domaine des anticancéreux* en 2016, la reprise des remboursements de médicaments est également portée par la délivrance en ville, par le poids de plus en plus important des AOD (anticoagulants directs) indiqués dans la prévention des AVC (accidents vasculaires cérébraux).

* en particulier lenalidomide, pomalidomide et ibrutinib

Graphique 6 : Médicaments par régime avec et sans rétrocession (évolution ACM cvs-cjo)



Source : CCMSA

Économie de la santé : Les remboursements de soins en cliniques à fin mars 2018

Tableau 3 : Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques au 1^{er} trimestre 2018

	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)	Poids du poste (en %)	Evolution ACM (en %)	Contribution (en points)
MCO : Activité de médecine, chirurgie, obstétrique	83%	-1,7%	-1,4	83%	-3,4%	-1,7	82%	0,9%	0,3
dont frais de séjours (*)	55%	-3,5%	-1,9	54%	-5,4%	-1,8	56%	-0,6%	-0,1
dont liste en sus	13%	3,6%	0,5	14%	1,3%	0,1	12%	7,8%	0,3
dont forfaits dialyse	6%	-2,0%	-0,1	6%	-3,0%	-0,1	5%	-0,5%	0,0
dont hospitalisation à domicile (HAD)	5%	7,4%	0,3	5%	6,6%	0,2	4%	8,8%	0,1
SSR : soins de suite et de réadaptation (**)	14%	-7,6%	-1,1	15%	-10,7%	-1,0	13%	-2,3%	-0,1
Psychiatrie	3%	4,6%	0,1	2%	7,3%	0,1	5%	3,1%	0,1
TOTAL	100%	-2,5%	-2,5	100%	-4,4%	-2,7	100%	0,4%	0,1

(*) hors suppléments et liste en sus

(**) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : CCMSA

Poursuite de la diminution des montants remboursés pour des soins effectués en cliniques	Moindre baisse des dépenses de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO)
<p>Les montants remboursés par le régime agricole pour des soins en cliniques, comptabilisés sur une année complète mobile, diminuent de 2,5 % fin mars 2018, soit 0,1 point de moins que l'évolution observée fin 2017.</p> <p>Le régime des non-salariés explique la baisse des dépenses avec un recul de 4,4 % (contribution de - 2,7 points), tandis que les remboursements augmentent de 0,4 % chez les salariés agricoles (contribution de + 0,1 point).</p> <p>Pour l'ensemble du régime agricole, les frais relatifs aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) contribuent le plus à la baisse des dépenses de cliniques (contribution de - 1,4 point), ainsi que les frais de soins de suite et de réadaptation (SSR : contribution de - 1,1 point).</p>	<p>La décroissance des dépenses liées aux activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique (MCO) se poursuit à la fin du premier trimestre 2018 (- 1,7 %). Mais si la baisse concerne le régime des non-salariés (- 3,4 %), les remboursements progressent à l'inverse au régime des salariés (+ 0,9 %).</p> <p>Le recul s'explique par un effet volume, avec une baisse du nombre de patients ayant eu un séjour (- 1,1 %) et du nombre de journées d'hospitalisation par patient (- 3,6 %). Il est la conséquence notamment de l'évolution démographique du régime et de la diminution des durées moyennes de séjours.</p> <p>La diminution des remboursements est moins soutenue qu'à la fin du trimestre précédent (- 1,7 % après - 2,0 % fin 2017) du fait de l'accélération de la hausse des remboursements des produits de la liste en sus (+ 3,6 % après + 0,7 % fin 2017) et des frais d'hospitalisation à domicile (+ 7,4 % après + 5,0 % fin 2017). La forte croissance des frais d'hospitalisation à domicile répond à la volonté des pouvoirs publics de développer ce mode d'hospitalisation. Aussi, le nombre de patients pris en charge au régime agricole augmente de 6,2 %.</p> <p>Le poste MCO, qui représente 83 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de - 1,4 point.</p>
Accentuation de la baisse des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR)	Ralentissement de la hausse des frais de séjours en psychiatrie

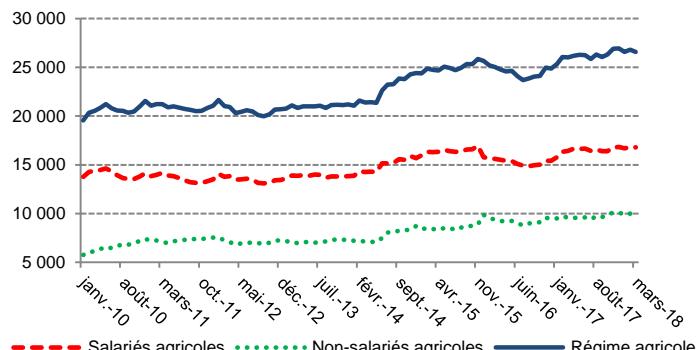
Accentuation de la baisse des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR)	Ralentissement de la hausse des frais de séjours en psychiatrie
<p>Le recul des frais de séjours en soins de suite et de réadaptation (SSR) s'accentue avec une baisse de 7,6 % fin mars 2018, après une baisse de 5,7 % fin 2017. La diminution est de 10,7 % chez les non-salariés et de 2,3 % chez les salariés.</p> <p>La baisse s'accentue dans les deux régimes agricoles et provient de la réforme du financement des établissements de SSR qui, depuis le 1er mars 2017, baisse de 10 % la facturation de certains actes à l'assurance maladie. Cette part de financement est compensée par une dotation modulée à l'activité (DMA) non prise en compte dans ce suivi.</p> <p>Les dépenses de SSR, qui représentent 14 % des dépenses de cliniques, contribue à la baisse des remboursements à hauteur de - 1,1 point.</p>	<p>Après une forte croissance de 8,7 % fin 2017, les frais de séjours en psychiatrie ralentissent (+ 4,6 % fin mars 2018). La croissance est de 7,3 % chez les non-salariés et de 3,1 % chez les salariés.</p> <p>L'augmentation des dépenses provient à la fois d'un effet volume, avec un allongement du nombre de journées par patient (+ 3,4 %), et d'un effet prix, avec la hausse du montant remboursé par journée (+ 1,9 %).</p> <p>La croissance est concentrée sur peu d'établissements, l'évolution de 3 établissements expliquant les deux tiers de la hausse.</p> <p>Du fait du faible poids du poste (3 %), les évolutions sont très volatiles et contribuent faiblement à l'évolution totale des dépenses de cliniques (+ 0,1 point).</p>

Sigles : ACM : année complète mobile, DMA : dotation modulée à l'activité, HAD : hospitalisation à domicile, MCO : médecine, chirurgie, obstétrique, SSR : soins de suite et de réadaptation

Contact : Audrey Hengel - DSEF Département Prestations maladie – hengel.audrey@ccmsa.msa.fr

Famille : Prime d'activité et rSa au 1^{er} trimestre 2018

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa socle



Source : CCMSA

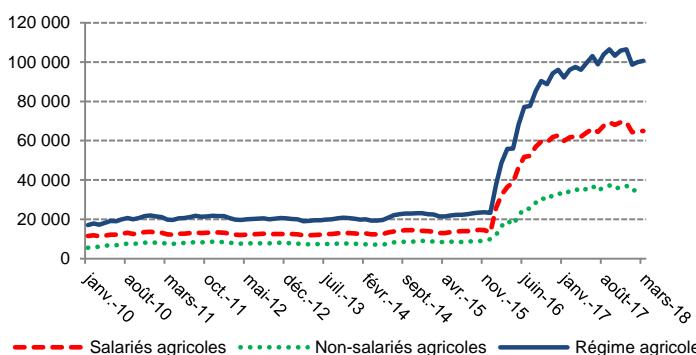
Le nombre d'allocataires du rSa socle fléchit

En mars 2018, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (rSa socle) au régime agricole s'établit à 26 590 en France métropolitaine et Saint-Barthélemy. Si les effectifs progressent encore de 2,2 % sur un an, le nombre d'allocataires est en revanche en retrait sur les trois derniers mois (-1,3 %).

Au régime des salariés agricoles, 16 780 allocataires bénéficient du rSa socle au mois de mars 2018, en augmentation de 2 % sur un an (- 0,3 % en glissement trimestriel).

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre d'allocataires, qui s'établit à 9 810 en mars 2018, progresse de 2,4 % sur un an (- 3,1 % sur 3 mois).

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa activité ou de la prime d'activité



Source : CCMSA

La croissance des effectifs d'allocataires de la prime d'activité se prolonge en mars 2018

Au régime agricole, le nombre d'allocataires de la prime d'activité s'établit à 100 580 en mars 2018, en hausse de 3,1 % en un an mais en recul de 5,6 % sur 3 mois. Ce ralentissement traduit la fin de la montée en charge de la prestation entrée en vigueur en janvier 2016.

Au mois de mars 2018, 64 990 foyers bénéficient de la prime d'activité au régime des salariés agricoles, en progression de 4,5 % par rapport à mars 2017.

Au régime des non-salariés agricoles, le nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité s'élève à 35 590. Les effectifs, en légère hausse sur un an (+ 0,5 %), fléchissent de 4,2 % par rapport à décembre 2017.

Sigles : rSa : revenu de solidarité active

Contact : Inaam Chaabane Bouzid - DSEF Prestations Retraite- Famille- ORPA- chaabane-bouzid.inaam@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



Accidents du travail et maladies professionnelles des non-salariés au 1^{er} trimestre 2018

Graphique 1 : Evolution trimestrielle des ATMP avec ou sans arrêt (données cvs-cjo)



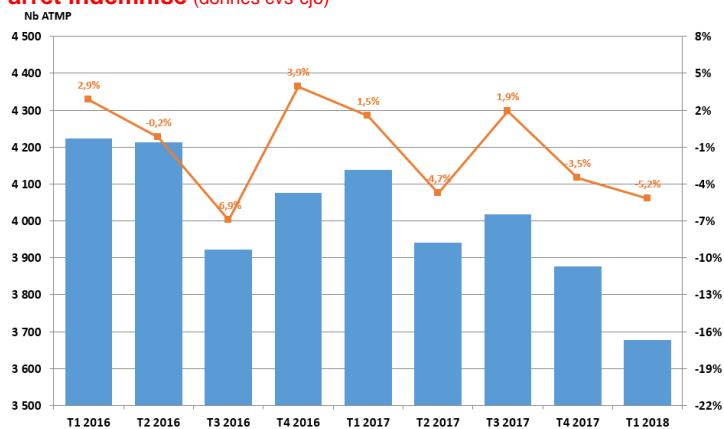
Source : CCMSA

Les accidents du travail et maladies professionnelles avec ou sans arrêt progressent fortement 1^{er} trimestre 2018

Au 1^{er} trimestre 2018, les accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) avec ou sans arrêt sont en forte hausse (+ 36,7 %) par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est le contre coup de l'instauration, à compter du second semestre 2017, des ATMP dits de « premiers soins ». Auparavant identifiés comme ATMP « provisoires », l'intégration des ATMP « premiers soins » dans les flux statistiques est intervenue à partir du 1^{er} trimestre 2018, ce qui explique la forte baisse du 2^{ème} semestre 2017 et la hausse au début de 2018.

Suite à ces régularisations, 6 402 ATMP avec ou sans arrêt sont comptabilisés au premier trimestre 2018.

Graphique 2 : Evolution trimestrielle du nombre d'ATMP avec arrêt indemnisé (données cvs-cjo)



Source : CCMSA

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles avec arrêt indemnisé baisse

Le nombre d'ATMP ayant donné lieu à un premier paiement d'indemnités journalières au 1^{er} trimestre 2018 s'élève à 4 022, en recul de 11,2 % par rapport au 1^{er} trimestre 2017.

Le nombre d'accidents du travail atteint 3 710 au cours de la période (- 10,8 %), celui des accidents de trajet, 30 (- 9,1 %). Le nombre de maladies professionnelles s'élève quant à lui à 282, en baisse de 4,1 %.

Tableau 1 : Prestations versées au 1^{er} trimestre 2018

<i>En millions d'euros</i>	2017 T1	2018 T1	<i>Evol. en %</i>
Soins de santé	3,4	3,2	- 6,3
Indemnités journalières	11,0	10,5	- 4,2
Rentes	8,9	9,9	10,2
TOTAL	23,3	23,6	1,2

Source : CCMSA

Hausse des prestations au premier trimestre 2018

Au 1^{er} trimestre 2018, les montants des prestations sociales versées par la branche ATEXA augmentent de 1,2 % sur un an :

- le montant des soins de santé baisse de 6,3 % ;
- les indemnités journalières reculent de 4,2 % en raison de la baisse du nombre de nouveaux ATMP avec arrêt ;
- le montant des rentes progresse de 10,2 % du fait de la poursuite de la montée en charge du régime.

Sigles : ATEXA : Accident du travail des exploitants agricoles, ATMP : Accident du travail, Accident de trajet et Maladie Professionnelle
Contact : Sébastien Odiot - DSEF Département Cotisations- AT -Fonds - odiot.sebastien@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

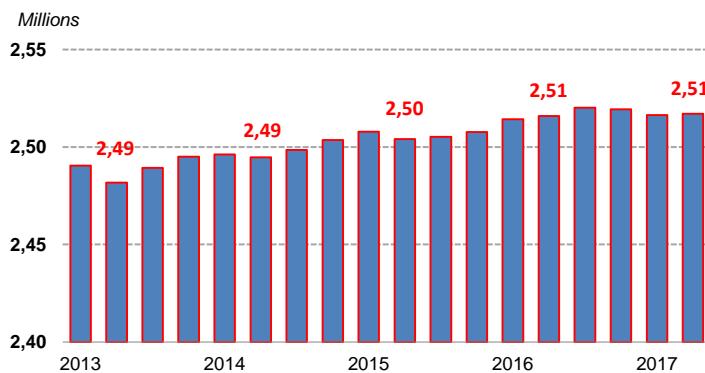


Retraite au 1^{er} trimestre 2018

Au 31 mars 2018, les effectifs de retraités du régime des salariés agricoles diminuent de 0,7 % sur un an

Au premier trimestre 2018, 2,5 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles, un effectif en baisse de 0,7 % sur un an. Ce recul, principalement lié à la mise en place au 1^{er} juillet 2017 de liquidation unique des régimes alignés (Lura), est cependant atténué par la hausse du nombre de départs avant l'âge légal dans le cadre du dispositif « départs anticipés pour carrière longue ».

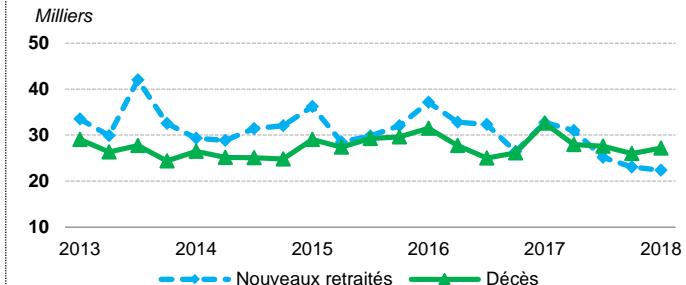
Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des salariés agricoles



Source : CCMSA

L'effectif de nouveaux retraités au régime des salariés agricoles est en retrait de 31,8 % sur un an en raison de la mise en place de la Lura.

Graphique 2 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des salariés agricoles



Source : CCMSA

Le montant annuel moyen des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 308 euros bruts au cours du premier trimestre 2018 ; un montant en hausse de 2,3 % sur un an. Il doit être apprécié au regard de la durée de carrière accomplie dans le régime agricole, en moyenne de 36,9 trimestres et des pensions dont le montant est tel qu'il donnait lieu, avant 2014, à un versement unique (la durée de cotisation est inférieure à 4 trimestres pour 24 % des nouveaux retraités au régime des salariés agricoles).

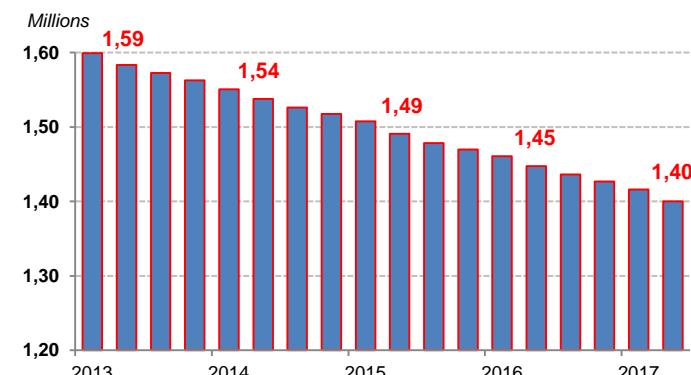
A l'inverse, avec 13 133 euros bruts, le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres est en augmentation de 1,1 %.

Au régime des salariés agricoles, 94,1 % des retraités sont polypensionnés.

A la fin du premier trimestre 2018, la diminution des effectifs de retraités non-salariés agricoles se poursuit

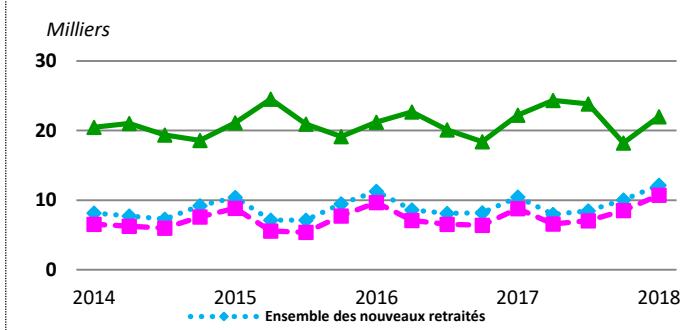
Au premier trimestre 2018, 1,4 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de 3,1 % sur un an. Ce recul traduit un nombre de décès près de deux fois supérieur aux attributions de droits à la retraite. Ce déséquilibre intervient dans un contexte de vieillissement de la population des bénéficiaires de ce régime.

Graphique 3 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des non-salariés agricoles



Source : CCMSA

Graphique 4 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des non-salariés agricoles



Source : CCMSA

Au régime des non-salariés agricoles, les retraités ayant effectué une carrière dont le nombre de trimestres est supérieur à 150 perçoivent une pension annuelle moyenne de base de 9 548 euros bruts, un montant en hausse de 1,3 % en un an.

Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire, le montant annuel moyen des pensions versées par la MSA s'élève à 5 185 euros bruts, un montant en légère hausse (+ 0,6 % sur un an).

Au 31 mars 2018, 90 % des retraités du régime des non-salariés agricoles sont polypensionnés. La durée moyenne de carrière au régime des non-salariés agricoles atteint 96,3 trimestres.

Contact : Ompressath Madivanane - DSEF Prestations Retraite- Famille- ORPA - madivanane.ompessath@ccmsa.msa.fr

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication, Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
CS 50070	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93013 Bobigny Cedex	Rédacteurs : A. GUYONVARCH, G. PREVOSTAT, S. KEHIRI, C. PREVOT, A. HENGEL, I. CHAABANE-BOUZID, O. MADIVANANE
	Diffusion : C. GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr, N. FERKAL - ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr

